



COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.H.M.C.O. (L'« ASSOCIATION ») TENUE LE 8 AVRIL 2019 À L'ARÉNA BRUNO-VERRET À LÉVIS

Étaient présents:

Maxime Gagné
Stéphanie Laurin
Nadia Fortin
Mario Ouellet
Jean-Philippe Nadeau
Simon Cloutier
Christian Labbé

Étant tous les membres du conseil d'administration de l'Association

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion est déclarée régulièrement constituée et ouverte à 19h45.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maxime Gagné fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé de laisser le varia ouvert. Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est approuvé tel que proposé avec le varia ouvert.

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 11 mars 2019 et points de suivi

Il est convenu de reporter l'adoption du compte rendu de la réunion du 11 mars 2019. Sur proposition dûment appuyée, le compte rendu de la réunion du conseil d'administration tenue le 11 mars 2019 est adopté tel qu'il sera modifié suite à sa révision par tous les membres du conseil. Les membres du conseil font le tour des points de suivi toujours en suspens de la réunion du 11 mars 2019. La plupart de ces points seront discutés plus tard à même l'ordre du jour de la présente réunion, ou reportés à une réunion ultérieure.

Vérification assurance responsabilité Hockey-Québec pour manipulation des bandes novice	Les personnes inscrites sur le T112 sont couvertes par les assurances de Hockey-Québec. La problématique vient du fait que les personnes manipulant les bandes du novice ne sont pas inscrites sur les T112. Il y a très probablement un moyen d'enregistrer les bénévoles de l'Association, peut-être via HCR. Maxime Gagné fera un suivi avec Alexandre Paré.
---	---

4. Suivi des niveaux

Chaque membre du conseil responsable d'un niveau fait un suivi des dossiers entourant son niveau. Il est demandé à chacun de documenter les récents cas de discipline de son niveau, s'il y a lieu. Ces dossiers seront discutés ultérieurement lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration. Un code de discipline pour les joueurs et les entraîneurs sera aussi discuté à ce moment.



5. Hockey

a) Bilan de la supervision des parties des séries

Débriefing et post-mortem par les membres du conseil suite à la fin des parties des séries et de la couverture de celles-ci par les membres et certains bénévoles.

b) Contribution de l'association pour les équipes participant à la Coupe Dodge

Il est convenu que l'Association donne à chaque équipe participant à la Coupe Dodge un montant de 180\$, sensiblement comme les saisons précédentes, qui est essentiellement le même montant que l'Association défraie pour les équipes participant à la Coupe Ledor.

c) Suivi directeurs de niveau

Maxime Gagné avisera Alexandre Paré qu'il doit rencontrer à court terme les directeurs de niveau, pour recevoir leurs commentaires et leur propre rapport de leurs activités de la saison, afin de préparer son « Rapport du Coordonnateur des Programmes Hockey » qui sera présenté aux membres du conseil à la prochaine réunion, et qui sera intégré dans la présentation de l'AGA.

d) Camp estival – suivi et ajout d'une semaine supplémentaire

Débriefing sur les inscriptions à ce jour pour les camps estivaux des Husky. Il est convenu de faire un suivi avec Alexandre Paré sur les inscriptions par niveau. Il est aussi convenu de publier un communiqué afin de faire une relance aux parents avant le 30 avril, date de fin du rabais. Des discussions ont lieu sur la possibilité d'offrir une troisième semaine de camp, à la fin des classes en juin. Il est décidé par tous de ne pas offrir une troisième semaine à l'été 2019, mais plutôt de mettre tous les efforts sur les deux semaines de la fin août.

e) Inscriptions prochaine saison

Christian Labbé présente une estimation des frais d'exploitation de l'Association pour l'exercice 2019. Des discussions s'ensuivent. Quelques détails restent à vérifier avant de fixer le prix des inscriptions pour la prochaine saison. Il est convenu que Maxime Gagné fasse les vérifications nécessaires, et qu'il envoie une proposition de prix aux membres du conseil par courriel, pour approbation. Il est aussi convenu qu'il prépare un communiqué à diffuser aux membres de l'Association avec le prix et les modalités des inscriptions 2019-2020. Daté visée : 15 avril 2019.

f) Coupe Ledor novice mineur

Des discussions ont lieu sur la logistique de la Coupe Ledor novice mineur qui se tiendra les 13 et 14 avril prochain.

g) Gestion des arbitres prochaine saison

Sur proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de ne pas reprendre le mandat d'appointage des arbitres pour les Seigneurs, les Éclaireurs et les Husky la saison prochaine. Maxime Gagné va aviser Éric Turcotte de cette décision.

Alexandre Paré se joint à la réunion à 21h10.

Il est demandé à Alexandre Paré, en plus de son rapport de coordonnateur des programmes hockey, de fournir au prochain CA les statistiques d'heures de pratique par niveau, et de préparer et tenir les tests de fin de saison pour l'atome et le peewee.



Il est convenu de passer immédiatement au point 7 de l'ordre du jour, et reporter le point 6 à la fin de la réunion.

7. Projet de fusion double lettre

Maxime Gagné mentionne que des discussions ont lieu dans les associations des Commandeurs et des Éclaireurs quant à un éventuel projet de fusion du double lettre des trois associations de Lévis. Il est convenu qu'une rencontre de consultation auprès des membres de l'Association sera tenue d'ici un mois.

ATTENDU QUE l'AHMCO, l'association des Éclaireurs de Chaudière-Etchemin et celle des Commandeurs de Pointe-Lévy sont les trois associations de hockey mineur de la Ville de Lévis (les « **Associations** »);

ATTENDU QUE des discussions sont en cours entre les Associations pour un projet de fusion du volet double lettre des Associations pour la saison 2019-2020 pour les niveaux atome, pee-wee, bantam et midget (le « **Projet de fusion** »);

ATTENDU QUE les deux objectifs visés par le Projet de fusion sont : i) l'accès à tous les niveaux, dans toutes les catégories, pour les jeunes joueurs du territoire de la Ville de Lévis, et, ii) permettre à tous les enfants de jouer dans le bon calibre;

ATTENDU QUE le regroupement créé par le Projet de fusion viserait la prise en charge de l'atome AA, le peewee AA, le peewee BB, le bantam AA, le bantam BB, le midget AA et le midget BB, étant entendu que l'atome BB continuerait d'être géré par les Associations;

ATTENDU QUE le nombre d'équipes issues du Projet de fusion serait défini en fonction du nombre d'inscriptions officielles pour la saison 2019-2020;

ATTENDU QUE plusieurs éléments du Projet de fusion restent à définir et à être discutés par les Associations, que le Projet de fusion n'est qu'une première étape nécessaire à un processus de fusion, et que l'autorisation de l'AHMCO demeure requise avant l'adoption proprement dite d'une fusion;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- i) d'accepter les grands principes du Projet de fusion;
- ii) de poursuivre les démarches en vue de faire progresser le Projet de fusion;
- iii) d'exiger qu'une fusion découlant du Projet de fusion, s'il y a lieu, soit adoptée par le conseil d'administration de l'AHMCO;
- iv) d'autoriser Maxime Gagné, président de l'AHMCO, et il est autorisé par les présentes, à signer tout document ou poser tout acte nécessaire à frais progresser le Projet de fusion. »

8. Expansion LCRSE

Maxime Gagné mentionne que la LCRSE aimerait que les équipes de la Beauce dans les niveaux où il y a six équipes et moins dans leur ligue puisse, dès la prochaine saison, jouer six matchs contre chaque équipe de la



LCRSE du niveau correspondant – trois matchs à domicile et trois matchs comme visiteurs. Les membres du conseil sont favorables à cette proposition. Il est convenu que Maxime Gagné continue les discussions avec la LCRSE.

9. Sentiment d'appartenance aux Husky et proposition de message à envoyer

Des discussions ont lieu sur le fait que l'Association ne suggère pas à ses joueurs l'achat d'équipements de couleur définie par elle. Plusieurs commentaires ont été reçus de parents. Il est convenu d'envoyer un communiqué aux membres de l'Association mentionnant que s'ils ont besoin d'acheter des nouveaux casques, gants et culottes, ils devraient prendre la couleur noire, question de devenir de plus en plus uniforme. Aucune obligation pour l'instant de changer ces pièces d'équipement si non nécessaire. La question des noms dans le dos des joueurs est aussi discutée. Jean-Philippe Nadeau est en charge de préparer un projet de communiqué, pour approbation par les membres du conseil.

Alexandre Paré quitte la réunion à 23h20.

10. Administration et Finances

a) États financiers

Christian Labbé présente les états financiers au 28 février 2019, et commente la situation financière de l'Association à cette date.

b) Sondage

Nadia Fortin a reçu les commentaires de tous les membres du conseil. Elle préparera et enverra à tous, au cours des prochains jours, le sondage pour approbation finale, avant envoi aux membres de l'Association.

c) Party de fin d'année des bénévoles

À discuter d'ici la prochaine réunion du conseil d'administration.

11. Statuts et règlements

Maxime Gagné a reçu un premier projet de nouveaux règlements de régie interne. Il fera circuler à tous pour lecture, afin d'approuver le tout au prochain CA, afin de pouvoir les envoyer aux membres de l'Association dans les délais requis avant l'AGA, pour ratification.

12. AGA 2019

Reporté à la prochaine réunion.

13. Varia

- Jean-Philippe Nadeau demande qui s'occupera de la gestion du novice mineur la saison prochaine au niveau de la ligue. Maxime Gagné fera un suivi à ce sujet.

Il est convenu de revenir au point 6 de l'ordre du jour.



6. Ajustement frais MAHG

Des discussions ont lieu sur le fait que les festivals MAHG de la présente saison n'ont pas été chargés aux équipes MAHG. Ceci crée un manque à gagner dans les revenus de l'Association. Il est question de 50\$ par joueur.

Contrairement aux années précédentes, il avait été décidé l'an dernier, afin d'uniformiser avec tous les autres niveaux, de ne pas inclure cette cotisation à même les frais d'inscription MAHG. Des solutions sont discutées et seront aussi discutées au cours des prochains jours, et une décision sera prise par le conseil d'administration à très court terme.

Il est déjà convenu que ces frais de participation aux festivals soient de nouveau ajoutés aux frais d'inscription MAHG de la prochaine saison.

14. Levée de la réunion

Ajournement proposé à 00h10 et fermeture de cette séance du conseil d'administration.

Christian Labbé
Secrétaire de l'assemblée